COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de

TRAMOYES

Département de l'Ain

Le Mardi vingt-neuf Novembre deux mille seize, à dix-neuf heures trente minutes à la Mairie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi le Conseil Municipal de la Commune de TRAMOYES, Ain, sous la présidence de Monsieur Henri MERCANTI, Maire.

Date de convocation : 23.11.2016

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 19
Etaient présents : M MERCANTI Henri, Maire - M GEOFFRAY Jean-François - Mme NOIRAY Valérie - M BRUNET Jacques - Mme FAVROT Ginette - M TOURNY Alain, Adjoints - M LABERT Gérard - M SABATER Patrick - Mme FILLION Brigitte - M GOY André - Mme BELLEMIN Véronique, Conseillers Municipaux.
Étaient excusés : M BONNET René - Mme CHAIGNEAU Catherine - Mme LACHENAL Hélène - M CURSIO Franck - M DELOCHE Xavier - Mme OZGOZ Seher - Mme MARTIN Isabelle
Étaient absentes : Mmes NIQUE Corinne -
Procuration : Mme MARTIN Isabelle à Mme FAVROT Ginette
A été nommé Secrétaire de Séance : M Jean-François GEOFFRAY

N° 10.2016

ÉLECTION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Monsieur Jean-François GEOFFRAY est nommé à l'unanimité Secrétaire de Séance.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL
Monsieur le Maire soumet pour approbation le compte rendu du Conseil Municipal réuni en séance ordinaire le 25 Octobre 2016.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

* * *

ORDRE DU JOUR

- Élection d'un secrétaire de séance
- Approbation des comptes rendus du Conseil Municipal du 25/10/2016.

* * *

@JEUNES
- Modification du Comité @Jeunes
- Validation de la convention associative « Jeunesse » avec ALFA3A
- Modification de la convention avec la CAF - @ Jeunes

FINANCES
- Décisions Modificatives

POUR INFO ET SUIVI

- **URBANISME**
  - D.I.A - PC – DP
- **VOIRIE / ASSAINISSEMENT**
  - Point arrêt colibri – Centre village

➢ **QUESTIONS DIVERSES**

➢ **INFORMATIONS GENERALES**

* * *

@JEUNES

- **Modification du Comité @Jeunes**

01/COMITE @JEUNES - ANNULATION/

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que par délibération en date du 2 Décembre 2014 il avait été créé un Comité @Jeunes. Ce Comité de travail avait pour objectif de contribuer à une meilleure gestion et organisation des animations proposées aux Jeunes « Ados » de la Commune. Mais également, il devait travailler sur les principaux documents à mettre en place ou au moins à réajuster suivant la volonté des élus (animations, projets, …) :
- Règlement du service @Jeunes, Tarifs des animations, Budget prévisionnel, Projet d'éducation Pédagogique, Conventions avec la CAF, Autres (A déterminer au fur et à mesure du suivi et des besoins du Service)

Il était composé de :
- Elus : - M GEOFFRAY Jean-François
  - Mme FAVROT Ginette
  - M BONNET René
  - Mme FILLION Brigitte
  - Mme CHAIGNEAU Catherine
  - Mme MARTIN Isabelle
- Personnel Communal : Gaëtan MARGUIN, Animateur @Jeunes et Isabelle DUGAS, Secrétaire Générale des Services

Suite au détachement de M MARGUIN, Adjoint d'animation et à la demande de certains élus souhaitant participer à la restructuration du service @Jeunes, le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré,

➢ **DECIDE** d'annuler ce Comité

02/COMMISSION @JEUNES - CREATION/

Vu la délibération n°01 de ce même jour, annulant le Comité @Jeunes.

Suite au détachement de M MARGUIN, Adjoint d'animation et à la demande de certains élus souhaitant participer à la restructuration du service @Jeunes, le Conseil Municipal, et après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de créer une COMMISSION @JEUNES et sont élus :
  - **Mme FAVROT Ginette**
  - M GEOFFRAY Jean-François
  - Mme NOIRAY Valérie
  - Mme FILLION Brigitte
  - Mme BELLEMIN Véronique
  - Mme MARTIN Isabelle

Cette nouvelle Commission communale sera chargée du suivi et du bon fonctionnement de ce service @Jeunes.

Une première réunion aura lieu au plus tard 1ère semaine de Février 2017 et finalisera les réflexions et les projets et ce avant le 31 Mai prochain pour la période de 2017/2018.

- **Validation de la convention associative « Jeunesse » avec ALFA3A**

03/CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC ALFA3A-GESTION DU SERVICE JEUNESSE/

Vu la délibération n°02 de ce même jour, créant la Commission @Jeunes.

L'Association ALFA3A a proposé à la Commune une Convention d'objectifs et de moyens en vue de la gestion d'accueil de loisirs Jeunesse pendant l'absence de l'Adjoint d'Animation du service @Jeunes.

Cette convention a pour objet de subventionner les activités menées en faveur des jeunes et de leurs parents : Service et gestion d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement Extrascolaire Jeunesse (vacances Scolaires).

Le Centre de loisirs accueillera les jeunes et leur proposera des activités pendant les vacances :

- d'automne 3 jours
- de Noël 3 jours
- d'hiver 3 jours et 1 mini séjour
- de printemps 6 jours

Le montant prévisionnel de la participation communale est de 1 649 € jusqu'au 29 Avril 2017.

- **Modification de la convention avec la CAF - @ Jeunes**

Pas de délibération

Etaient présents : M MERCANTI Henri, Maire - M GEOFFRAY Jean-François - Mme NOIRAY Valérie - M BRUNET Jacques - Mme FAVROT Ginette - M TOURNY Alain, Adjoints - M LABERT Gérard - M SABATER Patrick - M BONNET René - Mme FILLION Brigitte - M GOY André - Mme BELLEMIN Véronique, Conseillers Municipaux.
Étaient excusés : Mme CHAIGNEAU Catherine - Mme LACHENAL Hélène - M CURSIO Franck - M DELOCHE Xavier - Mme OZGOZ Seher - Mme MARTIN Isabelle
Étaient absentes : Mmes NIQUE Corinne -

Procuration : Mme MARTIN Isabelle à Mme FAVROT Ginette

FINANCES

Dossiers présentés et suivis par ***Jean-François GEOFFRAY***

- **Décisions Modificatives**

05/DÉCISIONS MODIFICATIVES - INVESTISSEMENT/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédits suivants du BUDGET COMMUNE 2016 :

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Programme	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 2041582		Autres groupements - Bâtiments et installations		34 434.01 €		
R 238		Avances et acomptes versés sur commandes d'immo corporelles				34 434.01 €
			0.00 €	34 434.01 €	0.00 €	34 434.01 €
		TOTAL GENERAL		34 434.01 €		34 434.01 €

06/DÉCISIONS MODIFICATIVES - INVESTISSEMENT/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédits suivants du BUDGET COMMUNE 2016 :

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Programme	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D202	162	Révision et modification du PLU		2 712.66 €		
R 2031		Frais d'études				64 710.75 €
R 2031	168	ETUDE DIAGNOSTIQUE GESTION EAUX PLUVIALES				8 700.00 €
R 2033		Frais d'insertion				7 776.94 €
R 2033	144	SALLE DES FETES				143.52 €
R 2033	158	EGLISE				108.00 €
R 2033	162	Révision et modification du PLU				310.82 €
D 2113	20	CENTRE VILLAGE		26 480.96 €		
D 2116	160	CIMETIERE		19 857.19 €		
D 21318	144	SALLE DES FETES		23 010.39 €		
D 21318	158	EGLISE		108.00 €		
D 2151	163	RUE DES DENTINES		880.83 €		
D 21538	168	ETUDE DIAGNOSTIQUE GESTION EAUX PLUVIALES		8 700.00 €		
			0.00 €	81 750.03 €	0.00 €	81 750.03 €

TOTAL GENERAL	81 750.03 €	81 750.03 €

Autre point :

Jean-François GEOFFRAY informe que la subvention demandée de 6000 € au titre de la DETR pour la rénovation des courts de tennis a été refusée.

07/DÉCISIONS MODIFICATIVES - INVESTISSEMENT/

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide les modifications de crédits suivants du BUDGET COMMUNE 2016 :

INVESTISSEMENT			DEPENSES		RECETTES	
Compte	Programme	Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 020		Dépenses imprévues	500.00 €			
D 21568	143	BORNES INCENDIE		500.00 €		
			500.00 €	500.00 €	0.00 €	0.00 €

TOTAL GENERAL		0.00 €		0.00 €

POUR INFO ET SUIVI

➢ URBANISME

Dossier présenté et suivi par ***Jacques BRUNET***

❖ **D.I.A - PC - DP**

NOM	PRENOM	N°	ADRESSE	LIBELLE
DIA				
LAVERTU		177	RUE DES PINS	Maison+terrain 28a94 340 000 €
DOS SANTOS	Mario		LES IRANTELLES	Terrain 6a74 290 000 €
CUNIN	Michel	770	RUE DE GLETIN	Maison+terrain 16a36 468 000 €
FONTAINE		325	RUE DU MONT ROZIER	Terrain 20a00 13 560 €
SNC GECYM			ETANG DES VAVRES	Terrain 6a55 162 000 €
SNC GECYM			ETANG DES VAVRES	Terrain 6a82 145 000 €
MECHANI	Franck		EN GERMANY	Maison+Terrain 4a25 320 000 €
FORNASARO	Damien		EN GERMANY	Terrain 5a35 120 000 €
PC				
DP				
MAYADE	Bruno	838	RUE DE SPINS	Carport + Clôture
BEAL	Patrick	119	RUE DES PINS	Piscine
GEOFFRAY	René	30	RUE D'EGLISE	Enrochement
LES ATELIERS DES BROTTEAUX		89	RUE DU MARQUIS DE SALLMARD	Modification façade
GIRAUD	Franck	20	RUE NEUVE	Pose fenêtres de toit

➢ VOIRIE / ASSAINISSEMENT

*Dossier présenté et suivi par **Valérie NOIRAY** et **Alain TOURNY***

❖ **Point arrêt colibri – Centre village**

Le plan comme demandé par les Membres du Conseil est validé.

➢ QUESTIONS DIVERSES

Pas de point supplémentaire

➢ INFORMATIONS GENERALES

❖ **Révision du PLU**

La prochaine réunion est prévue les 13 ou 15 décembre avec le Cabinet Berthet.

* * *

❖ ***M le Maire :*** *La pose informe que la première pierre pour la construction du FAM est prévue le 17 Février prochain.*

❖ ***Mme Valérie NOIRAY :*** *Les travaux d'assainissement du FAM seront du côté sud et devraient commencer en Février ou Mars.*

L'Etude diagnostique des réseaux d'eaux pluviales est toujours d'actualité. Les réseaux non conformes ont été signalés aux propriétaires.

Pour l'aire de jeux demandée par les parents et le FCPE, il est préférable qu'il y ait une réunion de travail du conseil.

- ***M Alain TOURNY :*** *La rue du Port sera fermée en Février.*
- ***Mme Véronique BELLEMIN :*** *demande le suivi de la vente de la Poste. M Brunet informe le conseil qu'il y a très peu de visites et une offre devrait être faite.*
- ***M Jean-François GEOFFRAY :*** *Il demande une réunion de travail du conseil municipal pour le suivi financier des projets.*
- ***M André GOY :*** *Il rappelle qu'une étude pour les aménagements piétonnier et voie cyclable Rue des Pins avait été réalisée par la CCMP et depuis plus de 2 ans. Il serait bien de relancer cette affaire. Le Maire informe qu'il avait été réalisé des plans et projets sur ce dossier. Un courrier sera fait à la CCMP pour que ce projet soit proposé au budget communautaire.*

FIN DE SÉANCE 22 H 30.